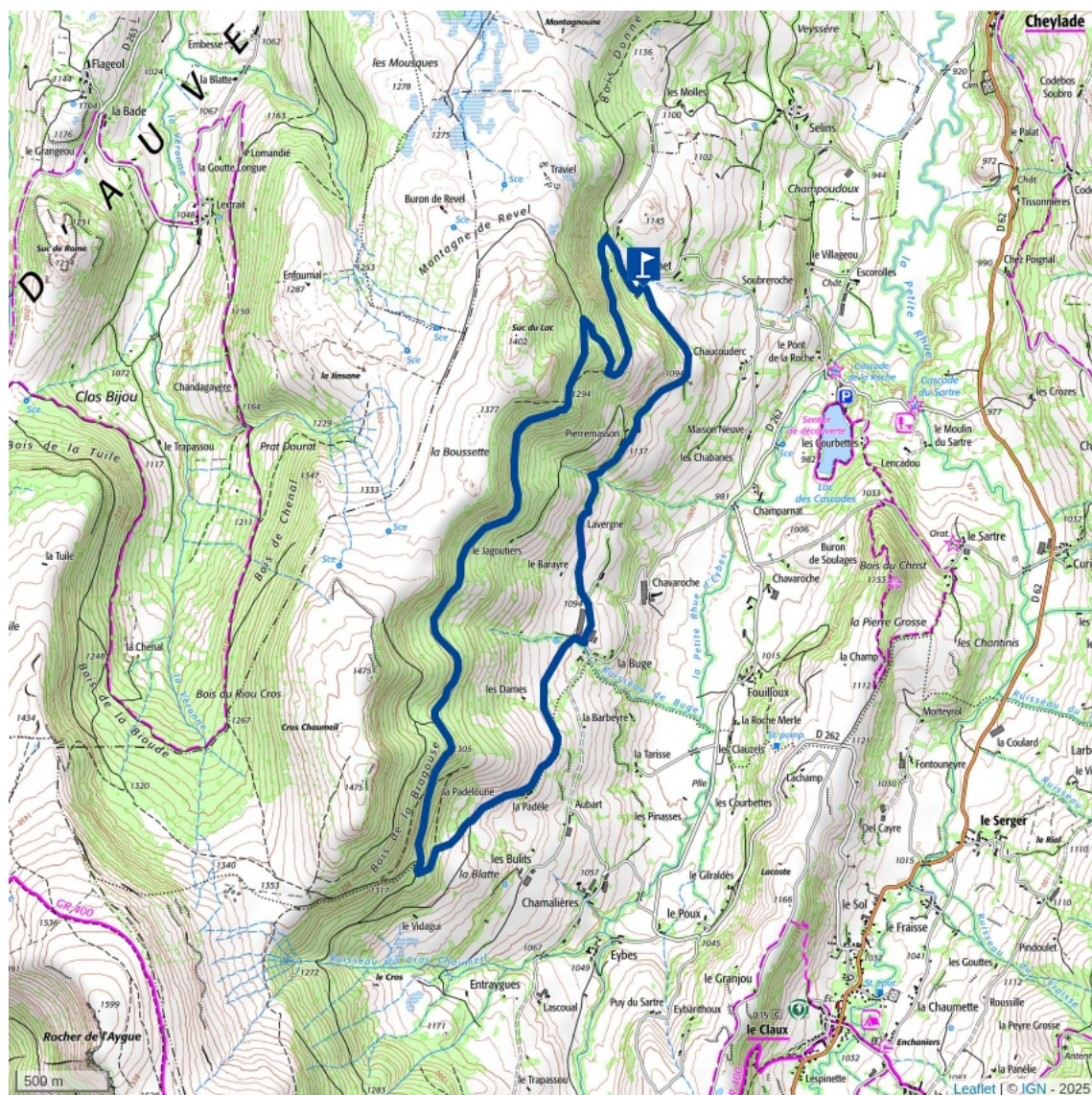


LES OMBRAGES

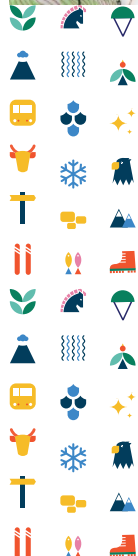
Cheylade



- Temps : 3h00
- Distance : 9 km
- Dénivelé : 340 m
- Type : Boucle
- Itinéraire balisé

Balilage : Jaune
Périodes d'accessibilité : Toute l'année. Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

Départ : Le Vernet
15400 Cheylade
Tél. 04 71 78 07 37
www.destinationhautcantal.fr



Balade dans la vallée de Cheylade. En dehors du bourg de Cheylade et de sa célèbre église au plafond peint, sous l'œil bienveillant de Puy Mary, le sentier permet d'arpenter le versant ouest de la vallée.



LES OMBRAGES

Cheylade

Pour se rendre au point de départ depuis Cheylade, empruntez la D64 sur environ 4 km en direction du Claux. Au carrefour, tournez à droite sur la D262 direction le lac des cascades et continuez sur approximativement 2,5 km en suivant la signalisation routière jusqu'au hameau du Vernet.

L'église de Cheylade :

Non présente sur le sentier, prenez toutefois le temps de vous y arrêter ! Datant de la fin du X^e siècle, l'église fut donnée à l'abbaye clunisienne de Sauxillanges (dans le Puy-de-Dôme) par Étienne I de Cheylade au début du XI^e siècle. Dédié à Saint-Léger, dont une statue du XV^e siècle peut encore être admirée dans l'église, le bâtiment a connu plusieurs étapes constructives. Ainsi la première église comprenait, semble-t-il, une nef et deux collatéraux.

Elle fut détruite par les Anglais, et il n'en reste que la travée de chœur, et les deux absidioles voûtées en « cul de four ». Restaurée aux XV^e et XVI^e siècles, l'église fut incendiée pendant les guerres de religion et les toitures furent à nouveau détruites.

La toiture actuelle est en phonolite, pierre volcanique locale.

À l'intérieur, la nef est recouverte, au XVIII^e siècle, d'une voûte surbaissée en bois comprenant environ 1400 caissons. Tous sont peints naïvement et représentent des fleurs, un bestiaire fantastique ou réel, des anges, des cœurs, des fleurs de lys.

Cette église est classée aux Monuments Historiques depuis 1963 et recèle également des statues et des tableaux d'un grand intérêt.

Au Vernet, prendre le chemin goudronné sur environ 300 mètres.

- ① Passer entre les deux granges et prendre le chemin qui entre dans le bois.
- ② A la fourche, emprunter le chemin forestier de gauche.
- ③ A l'embranchement, poursuivre tout droit dans le bois de La Bragouze en laissant la direction à droite.
- ④ A ce point, descendre à gauche le chemin caillouteux puis prendre la piste à gauche et continuer tout droit sur approximativement 2 km jusqu'au hameau de la Buge.
- ⑤ Longer le village et sortir en prenant la direction de Lavergne par le chemin de gauche et gagner Pierremasson.
- ⑥ Continuer sur approximativement 1 km pour rejoindre le hameau du Vernet.